

# MOISSAC Mag

#2 - Été 2009



## Grands Sites de Midi-Pyrénées

# un enjeu majeur pour Moissac

- **Fête des Fruits** p.2
- **Festival de la Voix** p.6
- **Moissac Plage** p.10



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France  
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998



[www.moissac.fr](http://www.moissac.fr)



Grands Sites  
de Midi-Pyrénées

## Fête des Fruits et Légumes

**"Faites fructifier votre capital santé !"**



La grande Fête des Fruits et des Légumes aura lieu les 19 et 20 septembre sur les allées de l'Uvarium. Le thème retenu cette année est la santé, porté par l'une des figures emblématiques de la cuisine française, André Daguin.

Un thème très porteur à une époque charnière qui voit (enfin) le public devenir de plus en plus exigeant sur la qualité et le goût, qui demande à être éclairé sur ce qu'il consomme mais aussi en attente d'agréables surprises.

C'est en tenant compte de cet état d'esprit qu'un programme assez complet a été construit, avec une tête d'affiche bien connue, André Daguin, héraut d'une cuisine régionale revisitée, auteur de plusieurs ouvrages sur la gastronomie.

Il sera présent tout au long de ces deux journées lors de tables rondes, d'ateliers culinaires, de conférences.

Faire fructifier la santé par la consommation de fruits et légumes est le leitmotiv des partenaires invités, tel Interfel qui propose ré-

gulièrement sur le marché des dégustations et débats, le Syndicat du Chasselas, l'association des Sites remarquables du goût, les conférenciers qui viendront animer les tables rondes.

Les professionnels de la filière «fruits» locaux et régionaux, seront associés à cette fête de façon plus étroite cette année ; une opération de marketing avec des détaillants issus de tout l'hexagone sera réalisée avec le Syndicat du Chasselas.

Et comme chaque année, les bénévoles mettront la main à la pâte pour transformer les allées de l'Uvarium en une vaste esplanade où il fera bon déambuler.

Qu'ils en soient déjà remerciés.

### Le programme

Des expositions (Chasselas, fruits, artisanat, art, animaux, métiers anciens), des animations : château gonflable, sculptures sur fruits, manège à légumes, bal des Trieuses, bandas, promenades en calèches; des rendez-vous gastronomiques : repas, ateliers, démonstrations, concours de confitures; des moments studieux : tables rondes, conférences... (programme en cours de construction). Deux journées vitaminées comme sait en proposer Moissac, à noter sur votre agenda de rentrée.



### MOISSAC Mag'

#2 - Été 2009

Directeur de la Publication : Jean-Paul Nunzi  
Délégué à la communication : Gérard Vallès  
Rédaction : Marie-Paule Redon  
Photos : MP. Redon  
Ph. Marchesi  
Pré-press : Christophe Beau  
Edition : Imprimerie Mothes  
Dépôt légal : n°119  
Tirage : 5800 exemplaires

# Sommaire

## 4- LA VIE EN IMAGES

## 6-7 UN ÉTÉ MUSICAL

- La voix de la Présidente de M.C.V.
- Programmes - "Musiques au cœur de la ville"

## 8-9 ÉCONOMIE - TOURISME

- Grands Sites : clé du développement économique
- Chasselas de Moissac : carnet de découverte

## 10-11 C'EST L'ÉTÉ

- Moissac Plage - Programme des animations

## 12- ÉCONOMIE - COMMERCE

- Ouverture de Carrefour

## 13- URBANISME

- Quartier de Cadossang
- Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
- Plan de prévention des risques naturels

## 14-15 ENVIRONNEMENT

### et DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Economies d'énergie
- Îlot Sainte-Catherine : un nouvel espace jeux

## 16-17 SPORTS

- L'aviron a un avenir à Moissac
- Nouveau champion : Thomas Delfau

## 18-19 LOGEMENT

- Pass Foncier
- Locations : 16 logements à Malengane

## 20- EDUCATION

- Les 80 ans de l'école de St-Benoît

## 21- ETAT CIVIL

- Instances gérontologiques

## 22-23 L'EXPRESSION DES ÉLUS

- Majorité/opposition
- Vœu du conseil municipal sur l'avenir du lycée

# Edito



**Jean-Paul NUNZI**  
Maire de Moissac

L'été et les vacances arrivent à grands pas ; pour que celles-ci se passent au mieux, la municipalité vous a fixé un certain nombre de rendez-vous dont ce journal se fait l'écho. Il vous présente aussi les actions en cours.

La crise s'amplifie peu à peu, le chômage augmente, la situation de beaucoup de familles devient préoccupante.

C'est une situation internationale, nationale, à laquelle Moissac n'échappe évidemment pas. Quelques entreprises industrielles ont instauré le chômage technique en raison de la baisse des ventes de leur production. L'arboriculture n'apporte pas des prix justes eu égard au travail de qualité réalisé par les producteurs. A court terme, les entreprises locales pourront-elles se redresser, pourra-t-on espérer des créations d'entreprises ?

Devant ce constat, un secteur paraît en voie de développement dans les années à venir : le tourisme.

On assiste à une augmentation régulière de la fréquentation avec évidemment des perspectives de développement pour l'hôtellerie, la restauration, les commerces... etc.

Le contrat «Grand Site» proposé par la Région, vient à point nommé ! Le doublement ou le triplement du nombre de visiteurs qui est envisagé aura évidemment des conséquences heureuses sur l'économie locale et départementale.

Encore faut-il mettre nos équipements à niveau pour permettre ce bond en avant !

Dans la période difficile que nous traversons, nous pensons que chacun mesurera l'enjeu essentiel pour l'avenir de Moissac et l'avenir du tourisme dans ce département.

Moissac qui a des ressources plus que modestes n'y parviendra qu'avec une aide significative des partenaires, conseil régional, conseil général, Europe, Etat, etc. Les aides qui seront attribuées entraîneront des retombées positives sur l'économie locale.

La période n'est pas à des investissements qui ne développent pas d'activité supplémentaire et donc des emplois. Notre ville et ses partenaires doivent veiller aujourd'hui plus que jamais à faire les bons choix. Moissac est à la croisée des chemins : un développement harmonieux organisé, ou une stagnation économique et donc sociale pour la période qui vient.

En attendant, je vous souhaite à tous de passer un bon été, pourquoi pas, sur les allées de Moissac Plage, qui vous attendent à partir du 3 juillet, et à savourer les instants délicieux proposés par les différentes associations et la mairie.

## Visite du président de la Région à l'entreprise Gillis



A l'occasion de la venue de Martin Malvy à Moissac, une visite de l'entreprise Gillis, sous-traitante pour l'aéronautique, a eu lieu en présence du maire, des élus chargés du développement économique, MM. Empociello et Guillamat et de Sylvia Pinel, député.

Après un passage dans les ateliers de fabrication où ils ont pu découvrir le travail des différents secteurs d'activité et saluer le personnel, les élus accompagnés de Mmes Simone Gillis, Ghislaine Gaspar-Gillis et de M. Sylvain Decon, chargé de la clientèle et technico-commercial, ont discuté de la situation économique actuelle, préoccupante.

## Des braderies en nocturne à Moissac

Durant l'été, l'association Plein Vent organise plusieurs braderies et marchés nocturnes :

**Samedi 25 juillet**, place des Récollets, marché nocturne

**Samedi 8 août**, braderie dans les rues, marché nocturne

**Dimanche 9 août**, vide grenier sur les allées de l'Uvarium, et braderie dans l'enceinte de l'Uvarium.

## AMICA

### Un marché gourmand et un pique-nique



La deuxième édition de « Gastronomades » a été très appréciée par les Moissagais qui ont trouvé, à travers les différents stands, matière à dégustation et à découvertes. Des projets sont déjà en gestation pour l'année prochaine, notamment pour la rue du Marché.

L'AMICA, pour poursuivre son voyage au centre du plaisir gustatif, proposera le samedi 11 juillet un marché gourmand sur le parvis de l'abbatiale et rue de la République. Des producteurs, locaux majoritairement, viendront valoriser leurs produits, les faire déguster, et ce de 9 h à minuit.

Un pique-nique sera organisé rue de la République, auquel la population est invitée à

participer ; des tables seront installées à cette fin ; il vous suffira d'amener votre panier.

Vers 19h30, dans le cadre du Festival de la Voix, le Commando Nougaro « Voix dans la rue » viendra clôturer sur le parvis son intervention musicale à travers la ville (arrangements inédits du répertoire de Claude Nougaro).

Une belle soirée à inscrire dès maintenant sur vos agendas.

## Fête des Mères

### Un moment de convivialité



Le repas de la fête des mères du C.C.A.S. qui a lieu chaque année, est aussi le jour d'une importante réunion des instances gérontologiques, en présence des représentants départementaux et locaux du secteur de la santé et des personnes âgées.

Jean-Paul Nunzi et Marie Castro, ont ensuite offert une rose à chaque convive.

(lire p. 21 le texte sur les Instances gérontologiques).

## Inauguration de la résidence René Mallet



L'inauguration de la Résidence René Mallet (ancien bâtiment de la gendarmerie) a eu lieu le 19 juin en présence d'un grand nombre de résidents, de responsables d'associations à caractère social et des chefs d'entreprises qui ont participé à cette opération. Rénové par l'Office public départemental d'H.L.M., ce bâtiment donné par le conseil général abrite à présent 44 logements, attribués plus particulièrement à des familles mono-parentales, personnes âgées ou handicapées. Le souvenir de René Mallet, qui a consacré sa vie à dépasser et à aider les autres à dépasser le handicap ne se perdra pas pour les nouvelles générations : le nouveau bâtiment porte à présent son nom. Marie-Thérèse, son épouse et toute sa famille étaient là pour écouter les hommages qui ont accompagné l'inauguration des bâtiments (José Gonzalez, président de l'Office

public HLM, G.-M. Empociello, en tant que 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général, Pierre Guillamat, adjoint au maire et conseiller général, Yvon Collin, sénateur, Sylvia Pinel, député, M. le directeur de la D.D.A.S. et le maire de Moissac).

Pas moins de sept discours ont été adressés au public pour rappeler les efforts réalisés en matière d'amélioration de l'habitat qui, pour tous les politiques présents, chacun à leur niveau est dans les priorités : aide à l'accession à la propriété et à la mixité sociale, lutte contre l'insalubrité et pour la décence de l'habitat, construction de logements sociaux et de lotissements, construction de maisons de retraite, étude sur les transports...

Pierre Guillamat et Jean-Paul Nunzi ont, quant à eux avec beaucoup d'émotion évoqué la vie exemplaire de René Mallet.

## Bienvenue à l'équipe nationale handisport!



Moissac a reçu pendant quelques jours l'équipe nationale de basket handisport pour un stage de préparation des championnats d'Europe qui auront lieu du 5 au 15 octobre en Turquie.

C'est à l'hôtel du Moulin, encore tout chaud de la présence des joueurs Fidjiens, que les athlètes issus de toute la France ont été accueillis par le maire, Jean-Paul Nunzi, Rolland Roux, adjoint aux Sports et Gérard Choukoud, conseiller municipal, qui, depuis plusieurs années prépare cet événement.

L'enfant du pays, Mohamed El-Haddef, aujourd'hui à Hyères (élite) qui avait déjà organisé à Moissac un match lors du Téléthon, était heureux de retrouver la ville où il a sa famille et ses amis.

« C'est un honneur pour Moissac de vous recevoir, vous qui démontrez aux jeunes que le dépassement du handicap est possible ; en cela votre visite ici est très importante et nous sommes très fiers de vous accueillir », ont affirmé en substance Jean-Paul Nunzi et Rolland Roux.

Gérard Choukoud, très ému, qui a beaucoup donné de son temps pour préparer cet événement attendait cet instant depuis longtemps. Il a rappelé le triple intérêt d'une telle manifestation :

**éducatif** : associant les jeunes des écoles et collèges qui vont assister aux entraînements ; **social**, puisqu'il rassemble aussi les associations liées au handicap, présentes pour accueillir les sportifs ; **public**, avec la possibilité d'assister aux entraînements et aux matches qui auront lieu tous les soirs, dont le match de gala du samedi 27 juin.

Un beau cadeau pour les Tarn-et-Garonnais !



## Musiques au cœur de la ville

Programme sur  
[www.moissac.fr](http://www.moissac.fr)

Après une rentrée 2008 de haut vol avec les grands concerts programmés au Hall de Paris et une saison d'hiver éclectique clôturée magnifiquement par Agnès Jaoui, voilà les rendez-vous de « L'été à Moissac » un programme très riche en qualité.

### Les concerts du Parvis

Après les Moments Culturels qui ont eu lieu en juin, la Fête de la Musique et la fête des Couleurs, les concerts gratuits du Parvis prendront le relais d'une animation permanente tous les samedis soirs. Au programme :

Samedi 4 juillet	Beliz (percussions, harpe)
Samedi 11 juillet	Le Commando Nougaro en concert
Samedi 18 juillet	Le Trac m'assaille
Samedi 25 juillet	Mumu dans la Lune
Samedi 1er août	L'Herbe Folle
Samedi 8 août	Trio Coco Guimbaud : mes chansons à moi
Samedi 15 août	Lovely Lise
Samedi 22 août	Maria Dolores

### Autres concerts

Vendredi 3 juillet	Ouverture Moissac Plage, orchestre Casa Chamba
Vendredi 17 juillet	Catherine Boni (ADIAM)
Jeudi 23 juillet	Beliz (Moissac Plage)
24-25 juillet	Fête de Saint-Jacques de Compostelle (CIRMA)
Dimanche 26 juillet	Grande journée d'improvisation sur les musiques anciennes (CIRMA)
Vendredi 31 juillet	« L'Europa V ! Va trio » (ADIAM)
Samedi 8 août	Christian Escoude Trio (ADIAM)
Vendredi 14 août	Orchestre féminin de tango « Les fleurs noires », Trio Te Deum (ADIAM)
Samedi 29 août	Moissac Plage clôture avec "Jazzelas"



Amélie les Crayons



Huun Huur Tu



Julia Migenes

### Cinéma de plein air

Jeudi 16 juillet

Parvis de l'abbatiale  
La Cinémathèque de Toulouse présente :  
« Le Dictateur » de Charles Chaplin, 1940.



### Festival de la Voix

Inauguration le jeudi 9 juillet à 18 h 30 quai Charles de Gaulle avec le concert sur la péniche, d'Eneita Marta (Voix du monde) en partenariat avec le festival Convivencia.

#### Vendredi 10 juillet

11h et 16h	C <sup>ie</sup> Isadora, André Brami (jardin jeune public)
18h	C <sup>ie</sup> Echappée belle (voix des bistrots)
18h30	C <sup>ie</sup> La Faux Populaire (voix du cirque)
20h30	Concert Huun Huur Tu (musique du monde)
21h30	Le Petit bal perdu, (théâtre/spectacle musical)
22h	concert Emilie Cadiou et Padam (jardin)

#### Samedi 11 juillet

10h30 et 16h	C <sup>ie</sup> 198 OS – Horace nomade (jardin)
11h	Le Commando Nougaro fait son marché
15h	Cie la Faux Populaire
17h	Le Commando Nougaro (voix en balade)
19h	C <sup>ie</sup> du Bout du Nez
20h	Le Commando Nougaro en concert
21h30	Le Petit Bal perdu
21h30	Concert Chet Nuneta et Guillaume Lopez (jardin)
11h et 16h	Gorky (jardin)

#### Dimanche 12 juillet

11h et 16h	Gorky (jardin)
11h et 15h30	C <sup>ie</sup> du Bout du Nez (jardin)
14h30, 16h30,	C <sup>ie</sup> Créature (marionnettes)
18h30 et 19h30	idem
17h	Jackie Star (jardin)
18h	C <sup>ie</sup> Echappée belle (jardin)
19h	C <sup>ie</sup> Paradis Eprouvette (jardin)
20h30	Julia Migenes (voix des Divas)
22h	Emilie Cadiou et Amélie les Crayons (jardin cabaret)

#### Lundi 13 juillet

17h	concert fin de stage C. Boni
20h	Du Bartas (chant occitan)
21h30	Bal musette du 14 juillet place des Récollets

## Grands Sites Clé du développement économique



Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées était en Tarn-et-Garonne jeudi 11 juin pour y présenter l'action du conseil régional et rencontrer des entreprises.

A Moissac, le contrat Grand Site a été expliqué à un parterre de professionnels du tourisme, de journalistes, d'élus et de responsables locaux.



«*Notre région séduit, elle a en effet la chance de compter de nombreux sites prestigieux qui sont le fait d'un patrimoine culturel et d'un environnement naturel exceptionnel, autant d'atouts qui ouvrent de belles perspectives de développement à l'économie du tourisme*», a déclaré en ouverture Martin Malvy.

17 sites, dont Moissac, ont été labellisés par la Région en début d'année. Ce sont tous des sites emblématiques, à fort capital «image» qui participent à la promotion et à l'attractivité de la région vis-à-vis de clientèles nationales et internationales.

Ils constituent en quelque sorte de «grands aimants» et participent au rayonnement des territoires dans lesquels ils se situent mais également à la qualité de l'image et à l'ancrage identitaire des territoires.

En terme de fréquentation, ces sites reçoivent chaque année près de 13 millions de visiteurs sur les 15,5 millions de touristes que Midi-Pyrénées accueille chaque année.

Le tourisme, comme tous les autres secteurs, est frappé par la mondialisation et la compétition devient importante pour les pays du sud, les attentes du public étant par ailleurs plus vastes.

**C'est pour cela qu'un ambitieux programme de valorisation du patrimoine, en partenariat avec les territoires, les départements, les offices de tourisme et le soutien financier de l'Europe, a été mis en oeuvre.**

Un programme qui prend appui sur les projets développés par chacun d'entre eux. But affiché : tripler la fréquentation touristique en région, dans le département et bien sûr à Moissac qui draine aujourd'hui 120 000 visiteurs.

Le contrat « Grand Site » proposé par la Région fera l'objet de discussions successives.

### **Premier volet : la signature du contrat**

Région-Département-Commune qui devrait être paraphé dans les prochaines semaines.

### **Deuxième volet : la communication**

Une large promotion a commencé dès le mois de mars :

- **Campagne de communication télévisée** : 768 spots de 30 secondes sur plusieurs chaînes, vus par 22 millions de personnes. Bandes annonces projetées dans 900 salles de cinéma de Paris et Toulouse.
- **Conférences et circuits de découvertes** proposés à la maison Midi-Pyrénées de Toulouse.
- **Mise en réseau des sites internet** des offices de tourisme des Grands Sites, chacun participant à la promotion des autres.

### **Troisième volet : accompagnement des projets**

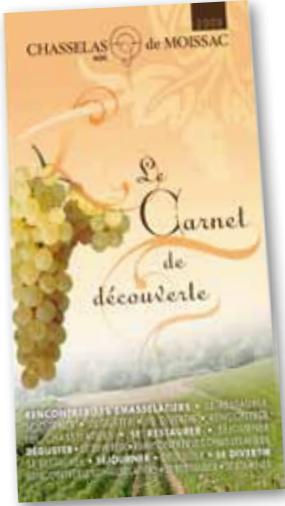
- **modernisation et mise aux normes** d'établissements touristiques,
- **étude du plan de circulation** (accès, parkings, cheminements piétonniers, espaces publics, aires de stationnement pour les autocaravanes).
- **préservation et entretien du patrimoine**, sécurisation, valorisation.

### **«Grand Site», une clé de développement économique**

Pour Moissac, le projet présenté porte sur les bâtiments du périmètre abbatial et le cheminement «de la pierre à l'eau» vers le bassin du Tarn et les conditions d'accueil des visiteurs. Moissac, ville aux ressources modestes, s'appuie sur les aides importantes, du Département, de la Région et de l'Europe, voire de l'Etat.

**Ce dossier constitue un enjeu majeur pour le développement économique de Moissac.**

## Carnet de découverte le Chasselas est là!



Le Syndicat du Chasselas vient de publier «Le Carnet de découverte», qui invite à parcourir l'ensemble du territoire d'appellation du Chasselas, de Montaigu à Lauzerte.

Sur le secteur de Moissac, on retrouve :

**Les producteurs** : Gilbert Lavilledieu, Martine Damiani, Véronique Gauthier, Marie-France Mallevialle, Nicole Fontanel, Annie Lacassagne, Sylvie Tauran, Anne-Marie Rigal.

**Les restaurants et traiteurs spécialisés dans la préparation du Chasselas** : Auberge du Moulin, Les Templiers, Lou Grill, La Table de nos Fils, La Part des Anges, Le Florentin, Maison Mecoën, Le Tout Va Bien (Valence-d'Agen)

**Les hôtels, gîtes et étapes conseillés** : Les Crêtes de Pignols, Le Luxembourg, Le Moulin de Moissac, Le Lodge de Lamadeleine, le Manoir St-Jean.

**Les lieux de dégustation** : Romane D, Le Grain Doré, Le Quercy des Îles, le Clos de Ladrex.

**Les bons plans détente** : Bamboo Parc, Cap Mathaly, la Cuisine d'Antan (ateliers de cuisine).

## Voie verte un long ruban entre deux mers...



Jean-Paul Nunzi a plaisir à le rappeler : on peut venir à Moissac à pied, en voiture, en bateau, en avion... et à vélo !

En suivant le long ruban de la voie verte, (ancien chemin de halage, le long du canal), on peut aller sans encombre de la mer Méditerranée à l'Océan Atlantique.

L'accès du canal au Tarn, en passant près du Kiosque de l'Uvarium et en bas du restaurant du Moulin est terminé ; il permet à présent aux cyclistes de traverser la ville facilement.

Attention, toutefois, chemin de Rhode, la voie a été réduite sur le pont, ce qui oblige les voitures à passer en alternance... roulez doucement !

Des bancs ont été installés le long du canal à l'ouest de la ville (côté St-Martin), pour permettre aux cyclistes mais aussi aux pèlerins de Saint-Jacques, de faire une halte.

## Les activités de l'Espace Nautique



Pour les amateurs de balades et de jeux sur l'eau, de nombreuses propositions sont faites à Moissac :

**Canoë-kayak Amicale laïque** - école de pagaïe, sorties en rivière, initiations, compétitions, formation des cadres, stages.

«**Rand'Eau**» : location de matériel nautique, pédalos, vélos nautiques, bicyclettes, tél. 0563028510 – 05 63 04 35 20.

**Aviron** fermé au public en raison des travaux.

**Ski nautique** – pratiques amateurs, initiations, compétitions, sport adapté : tél. 05 63 04 37 44

**Ecole de pêche** : association «Le Parfait Pêcheur», chemin de Rhode, J.-P. Laffage, tél. 05 63 04 79 74.

**Port de plaisance de Moissac**  
capitainerie tél. 05 63 04 09 89.

**Attention, baignade interdite dans le Tarn !**



**La péniche-restaurant Porthos**,  
amarrée quai du Tarn - croisières-découverte sur le Tarn et le canal,  
tél. 06 74 73 82 79 • mail : la-peniche@hotmail.fr

# c'est l'été

## Moissac Plage Vive l'été au bord du Tarn !

L'été est revenu et avec lui les moments de farniente au bord de l'eau, de jeux sur l'herbe ou dans le sable fin, de rencontres autour d'un auteur, sur des échasses ou d'un pique-nique improvisé au bord de l'eau... bref, Moissac Plage revient tous les jours du 3 juillet au 29 août, et quels que soient votre âge, le temps dont vous disposez, vos moyens financiers, votre sensibilité, vous y trouverez toujours un espace partagé dans la bonne humeur, le respect de l'autre et la tranquillité.

La première édition a été un succès et déjà, depuis que le beau temps est revenu, naturellement, les Moissagais et les visiteurs ont repris le chemin de Rhode.

Ils ont emprunté le pentillon gommé qui descend jusque sur les allées de Moissac Plage où un point d'accueil est installé.

C'est la porte d'un espace nouveau qui leur est entièrement dédié. Une permanence quotidienne de l'Office de Tourisme fournit tous les renseignements utiles : si vous êtes intéressé par une visite guidée du patrimoine ou une balade sur les coteaux etc...

Nouveauté ! Cette année, vous pourrez également consulter sur place la presse, lire gratuitement quelques romans ou polars mis à disposition par la bibliothèque municipale "hors le murs" en vous prélassant sous les parasols.



### Sur les allées, le sable

Sur le côté des allées, comme l'année dernière, une longue et large plage de sable très fin, spécialement doux aux petits pieds, a été déposée.

C'est là qu'auront lieu les jeux et les tournois, les parties de châteaux de sable et de pâtés qui éclabousseront d'éclats de rire et de gazouillis d'enfants l'ombre fraîche des platanes.

### Pour un été sans faim où manger?

Le soir de l'ouverture, le 3 juillet, le **groupe des Joyeux Lurons** (association Bouchons d'amour avec M. Malo) **proposera des grillades, ...**

A l'heure du repas, si vous n'avez pas amené votre panier garni, des assiettes vous seront proposées par le **Kiosque de l'Uvarium (assiette garnie Moissac Plage à 7€)**.

La **péniche Porthos**, amarrée au quai du Tarn ou au Port de plaisance proposera aussi ses **menus tapas** et **animations**.

**Une buvette sera tenue durant tout l'été par M.A.J.**



## Programme d'animations

**Soirée d'ouverture le 3 juillet**  
avec l'orchestre Casa Chamba

**Baptêmes de plongée à la piscine de 19h30 à 21h**

Lundi : 6, 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17, 24 août.

Mercredi : 15 et 29 juillet et 12, 26 août

**Mardi : Tournois sportifs de 18h30 à 20h30**

7 juillet	Sand-ball
14 juillet	Rugby
21 juillet	Volley
28 juillet	Beach tennis
4 août	Football
11 août	Tennis de table
18 août	Ultimate (freesbee)
25 août	Volley



**Rendez-vous culturels le vendredi de 18h à 20h**

10 juillet	Radio d'Oc (animation Reggae).
17 juillet	«Contes, lectures et Cie» (lecture musicale de poésies et de nouvelles proposée par la bibliothèque municipale de Moissac avec Elsa Bonell, Myriam Vialle et René Hervieu accompagnée à la flûte par Marine et à la guitare par Jérôme).
24 juillet	Service Environnement («La biodiversité du Tarn-et-Garonne»)
31 juillet	«Contes, lectures et Cie»
7 août	Nuit des étoiles (initiation à l'astronomie, observation dès la nuit tombée).
14 août	Famous Frogs (rock approximatif).
21 août	Mortimer (rock).
28 août	Short Tahitien avec Stan.

**Week-end : jeux gonflables**

3 - 4 - 5 juillet	Baby foot (barre) et Sumo mousse
11 - 12 juillet	Bourricot tête
18 - 19 juillet	Double dash
25 - 26 juillet	Laser challenge
1 - 2 août	Tennis élastique
8 - 9 août	Joutes pirates
15 - 16 août	Baby foot
22 - 23 août	Bourricot tête (option)
29 - 30 août	Laser challenge (option)

**Soirée de clôture le 29 août**

**Ce programme est susceptible d'évoluer**  
(notamment en raison du temps)

## Centres de loisirs

### De vraies vacances pour tous !

Les centres de loisirs fonctionneront à plein durant cet été. Que ce soit pour les plus petits ou les ados, les propositions sont très nombreuses.

#### Pour les plus jeunes, des accueils sans hébergement

Du 6 juillet au 21 août, sur inscriptions, les 3-12 ans seront accueillis au centre maternel Montebello du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Pour les petits (3-6 ans), outre les activités thématiques des sorties ont lieu toutes les semaines en fonction du temps.

Pour les primaires (6-12 ans), des échanges et jeux de piste sont organisés : mini-camp découverte-environnement (canoë-kayak) au camping, randos à vélo jusqu'à Saint-Nicolas, Z'animoland, base de loisirs de Solomiac, etc...

Jeudi 30 juillet aura lieu la fête de clôture avec un spectacle devant la mairie.

Fête de fin de séjour d'août le jeudi 20 août.

Demandez le programme complet au centre de loisirs municipal de Montebello.

#### Adolescents, retrouvez vous à Moissac Plage et faites votre choix parmi les sorties

Le centre de loisirs de Moissac Animation Jeunes propose en juillet-août une présence à Moissac Plage et un programme complet d'activités s'adressant aux adolescents. Des ateliers (reportage vidéo, radio avec Radio d'oc), des sorties (lac de Montaigu, base de loisirs de Solomiac, Monclar, Laser-quest, Walibi, African Safari, festival d'Astronomie de Fleurance, muséum d'histoire naturelle de Toulouse, etc), des mini-camps (Narbonne, Molière), des stages (équitation, rugby, musique assistée sur ordinateur, canoë-kayak), randonnées vélo, baptême de l'air en ULM, séjour en Espagne, etc... Pour tous les goûts, toutes les bourses... un été sans regret !

**Pour plus de renseignements : M.A.J., tél. 05 63 04 66 20.**

## Espace bien-être

### Médecine traditionnelle chinoise



Puisant ses racines dans la Médecine Traditionnelle Chinoise, le Shiatsu est une technique, un art du bien-être japonais.

Grâce à des pressions, des étirements, des rotations, cette technique apporte détente, relaxation en tout respect et bienveillance du

Jusha (personne recevant un Shiatsu).

Dans le cadre de Moissac Plage, un espace bien-être est dréé et ouvert les dimanches entre 17h30 et 20h.

Un intervenant (le Shiatsuki) vous proposera un Shiatsu relaxant, apaisant de 30mn environ, afin de profiter pleinement du magnifique cadre du bord du Tarn de Moissac-Plage.

## Ouverture de Carrefour le 22 juillet

Depuis la construction de la liaison Quercy Gascogne, la zone du Luc est l'objet d'importants travaux modifiant profondément le paysage... le rond-point est pratiquement terminé, l'hypermarché Carrefour a posé son imposante structure sur un terrain qui avait subi auparavant des fouilles minutieuses de la part des archéologues.



Superficie du terrain : 37 990m<sup>2</sup> • Surface de vente : 4000 m<sup>2</sup>  
Galerie marchande : 350 m<sup>2</sup> • 9805 m<sup>2</sup> de surface construite  
565 places de parking dont 12 pour handicapés.

A quinze jours de l'ouverture, les quatre-vingt personnes nouvellement recrutées s'affairent dans les rayons alors qu'à l'extérieur, le ballet des camions, bulls, et autres élévateurs continue.

Le 4 juillet prochain, Champion fermera ses portes ; toutefois, sur une partie du parking, la station service « Carrefour » prendra le relais de l'ancienne station et les 60 employés du supermarché rejoindront leur poste à Carrefour.

M  
O  
N  
Z



**Olivier Bernard,**  
directeur de Carrefour

### Giratoire de Carrefour Eclairer en toute sécurité

Sur le nouveau giratoire de la zone du Luc desservant Carrefour, un éclairage spécifique sera mis en place. Conçu spécialement pour les piétons, il augmente la sécurité (ne déforme pas les couleurs). Les autres voies de desserte seront équipées d'un éclairage comportant un système intégré (baisse d'intensité la nuit).



De son bureau largement ouvert sur la forêt de sapins qui grimpe sur la colline, Olivier Bernard, directeur de Carrefour, dirige les équipes en place. Ancien responsable de supermarchés Champion dans le Gers et à Agen, ce jeune directeur parle avec chaleur de ce nouveau centre commercial et des personnels recrutés.

«La moyenne d'âge approche les 35 ans ; les personnes ont été recrutées par Pôle Emploi uniquement et nous en sommes très satisfaits. 80 personnes au total, très enthousiastes. Une formation est assurée à la Maison familiale rurale. Certains sont de vrais professionnels (boucherie, poissonnerie, etc.) qui ont envie de réussir et qui portent vraiment bien le slogan du magasin « Bienvenue chez vous ! ».

Ouvert de 9h à 20h - 600 places de parking

# Quartier de Cadossang

## Rénovation de tout le réseau d'éclairage

Un programme important de travaux d'amélioration de l'éclairage du quartier de Cadossang va débuter en juillet. D'un montant de 130 000€ HT, ce chantier (le plus important de l'année en matière d'éclairage), permettra, à terme, d'augmenter la qualité de l'éclairage tout en diminuant de moitié le coût de la consommation (2387€ au lieu de 4960€ pour ce quartier).

Créé en 1987, ce quartier qui comprend plus de quatre-vingt pavillons, est équipé d'un réseau d'éclairage qui a mal vieilli.

Une baisse de la luminosité et une augmentation de la consommation ont amené les élus à décider sa rénovation en confiant au Syndicat d'électricité la maîtrise d'ouvrage.

Le système qui a été choisi permettra de cibler la zone à éclairer (alors qu'une partie de la lumière était perdue jusqu'à présent). En effet, les lampadaires fluos éclairent souvent autant le ciel que la chaussée, ce qui génère une pollution lumineuse importante (troubles pour la biodiversité, notam-

ment les animaux nocturnes tels que les chauves-souris).

Dans les allées piétonnes, des lampes économiques de 27 watts seront utilisées. Il faut savoir que le coût de l'éclairage public chaque année est d'environ 100 000 € et que le Syndicat d'électricité apporte une aide financière en fonction des programmes réalisés.

## Z.P.P.A.U.P.

### Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager



Dans le cadre d'une démarche partenariale avec l'Etat et la Région, une procédure de protection du patrimoine architectural urbain et paysager est lancée. Elle a pour objectif de rationaliser le système des protections existantes relatives au patrimoine naturel et bâti du territoire communal.

La Z.P.P.A.U.P. est concrétisée à travers un document proposé à la concertation de la population qui définit des règles constituées de prescriptions et recommandations architecturales.

Elle oriente les interventions

au regard du contexte général ou particulier des lieux.

La procédure identifiera les grandes unités bâties avec un découpage précis (centre ancien, faubourgs, quartier du vieux port, quartier 1930, quartiers des coteaux) et elle discernera les masses végétales.

Cette étude fera l'objet d'une concertation publique afin d'associer la population à cette réflexion. Dès que le bureau d'étude aura été choisi, la réflexion pourra commencer, durant le second semestre 2009.



## Plan de prévention des risques naturels

### Mise en application second semestre 2009

Le 17 juillet 2006, le préfet de Tarn-et-Garonne a prescrit, par arrêté, l'établissement d'un P.P.R. glissement de terrains sur le territoire communal de la ville de Moissac.

Ce document, une fois approuvé, sera annexé au plan local d'urbanisme (PLU) et constituera une servitude d'utilité publique qui sera opposable aux tiers.

Son entrée en application est prévue pour le second semestre 2009.

Ce plan, touchant l'ensemble des coteaux de Moissac, est composé de trois zones :

- **zone blanche** : zone d'autorisation où le niveau d'aléa est considéré comme nul.

- **zone bleue** : zone de prescriptions, caractérisée par une stabilité précaire, où chaque projet de construction et d'aménagement autorisé fera l'objet d'une étude géotechnique spécifique (de type G12), réalisée par une société spécialisée.

Cette étude devra vérifier la nature du risque de mouvements de terrain et le quantifier. Le respect et la prise en considération des préconisations indiquées dans l'étude seront de la responsabilité du maître d'ouvrage.

- **zone rouge** : zone d'interdiction (inconstructible) dans un objectif de sécurité des personnes et des biens où le niveau d'aléa est considéré comme moyen ou fort.

**Pour plus de renseignements sur tous ces dossiers : service urbanisme, mairie de Moissac - 05 63 04 63 63.**

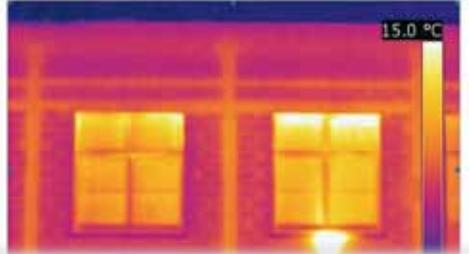


## Economies d'énergies La mairie s'engage sur plusieurs fronts

Une chasse aux gaspillages en matière d'énergie a été engagée par la mairie. L'objectif est d'étudier l'ensemble des bâtiments municipaux et de traiter, à terme, les 54 bâtiments gérés par la ville.

### Centre culturel: photographie infrarouge des déperditions de chaleur.

- Façade extérieure orientée nord ouest : restaurant scolaire (murs bétons non isolés)



Pour continuer de donner l'exemple dans le cadre des économies d'énergie, la mairie a fait réaliser une étude thermique par Quercy Energies sur trois bâtiments de la ville dont les résultats ont été communiqués le 18 juin : le centre culturel, l'école Chabrié dans le même quartier et la joujouthèque/relais des assistantes maternelles au square Firmin Bouisset.

Une programmation des travaux va être organisée : optimisation des systèmes de chauffage, isolation des toitures (l'abaissement de certaines salles), mise en place d'un système de ventilation double flux (qui permet de récupérer la chaleur de la pièce pour chauffer l'air extérieur servant à ventiler).

Une action importante de sensibilisation sur des gestes simples à mener par les usagers de ces bâtiments permettra d'obtenir des résultats rapidement (extinction des veilles sur les appareils électriques, retrait de tables agencées au dessus des appareils de chauffage, utilisation à bon escient des systèmes de refroidissement ou de climatisation).

**Une meilleure gestion de l'électricité du centre culturel a permis d'économiser plus de 15% de la consommation.**

La volonté de la Municipalité est de travailler progressivement sur l'ensemble des 54 bâtiments municipaux que compte la ville de Moissac, mais en priorité sur ceux qui sont le plus énergivores.

## Economiser l'énergie pour réduire ses factures énergétiques

Economiser l'énergie est une mesure environnementale qui limite l'émission de gaz à effet de serre, mais aussi le coût financier et social.

Il existe maintenant différentes dispositions qui permettent de financer les travaux pour les particuliers – Ecoprêt à taux zéro auprès des banques, Crédit d'impôt en réduction des impôts ou remboursé par le Trésor Public si vous n'en payez pas. Le service Environnement et Développement Durable est à votre disposition pour vous renseigner. Tél 05 63 04 63 98.

La municipalité a mis en place le Pass Foncier pour ceux qui répondent à certains critères et veulent construire une maison. Ce Pass Foncier est l'occasion de sensibiliser les demandeurs aux différentes économies d'énergies et d'eau (voir page 18). Il soutient les projets de logements HLM qui prennent en compte les problèmes de développement durable et propose des solutions pour la réduction des consommations énergétiques et d'eau (par exemple le projet du groupe Arcade).

La Municipalité peut également aider les personnes qui se trouvent en difficulté pour payer les factures de gaz, d'électricité ou d'eau par l'intermédiaire du CCAS (Tél : 05 63 04 63 90) après étude de leur dossier. Cette aide ne peut se faire qu'une seule fois. La crise sociale actuelle amplifie ces difficultés. Ces personnes sont souvent celles qui ont les logements les plus mal isolés. Une sensibilisation sur les comportements est d'autant plus nécessaire.

**Sur la facture...  
qu'est-ce qui va changer  
pour nous ?**



## Rapport eau et assainissement

Les rapports sur l'eau et l'assainissement sont passés en commission de service public le 22 juin 2009. Pour les personnes qui souhaiteraient consulter ces rapports, ils seront accessibles au public.

## Ville fleurie, la 3<sup>ème</sup> fleur en jeu



Des jardinières ont été mises en place pour la première fois rue Sainte Catherine. Le fleurissement de Moissac pour le printemps et l'été est terminé. Le 20 juillet le jury départemental des villes et villages fleuris visitera les jardins et espaces publics pour primer éventuellement notre ville. Si les vols de plantes persistent malgré les verbalisations, ils pénaliseront la ville lors du passage du jury.

## Conférence

«**Dame nature, du Tarn à la Garonne**»



Six conférences sur le développement durable ont été organisées depuis un an par le service Environnement et Développement Durable de la mairie, sur des thématiques aussi vastes que l'eau, l'ethno-éducation, les éco-achats, les addictions, les pesticides et les nanotechnologies. Plus de 400 personnes ont assisté à ces soirées libres et gratuites. La formule de ces soirées est basée sur une heure d'explications par deux intervenants, une heure d'échange avec le public et une «troisième mi-temps» autour d'un verre.

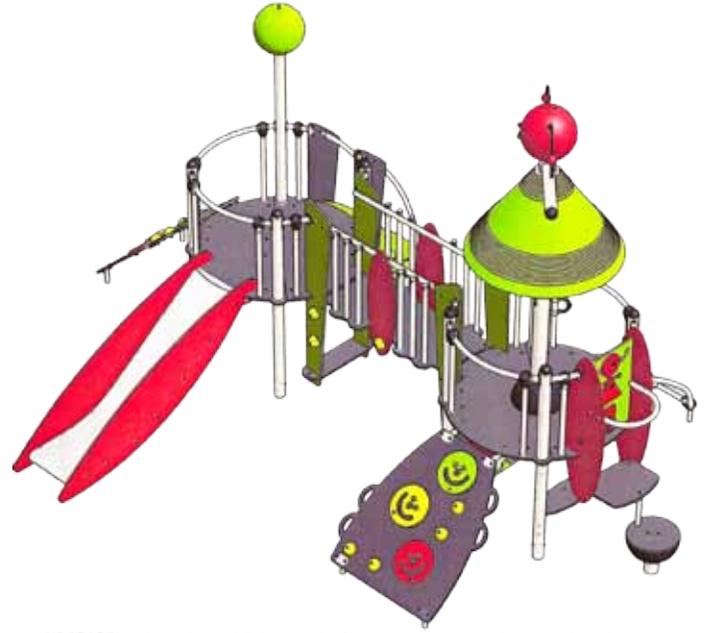
Tous les compte-rendus de ces soirées sont disponibles sur le site de la mairie, [www.moissac.fr](http://www.moissac.fr), rubrique «environnement - actualités».

La prochaine soirée-débat prendra ses quartiers d'été à Moissac Plage et aura lieu exceptionnellement vendredi 24 juillet à 20h30, sur la thématique «Dame nature, du Tarn à la Garonne». L'exposition «Garonne Vivante» (prêtée par l'association Nature Midi-Pyrénées) viendra compléter cette soirée, car elle circulera à Moissac tout le mois de juillet. Si vous souhaitez être informés des prochaines soirées, envoyez une adresse mail ou papier à [environnement@moissac.fr](mailto:environnement@moissac.fr) ou téléphonez au 05 63 04 63 98.

## Un espace jeux Îlot Sainte-Catherine

Un espace de jeux un peu semblable à celui qui est installé dans le parc du Petit Bois au Sarlac, sera mis en place en juin îlot Sainte-Catherine. Cet espace s'adresse aux enfants de 1 à 8 ans.

Le lieu sera enrichi par la plantation de quelques arbres à l'automne, meilleure saison pour les plantations.



## Une borne de collecte des déchets médicaux



L'inauguration de la borne dédiée à la collecte des déchets d'activité de soins à risques infectieux avait lieu devant un public de professionnels de la santé, de responsables d'associations, et d'élus. Cette borne jaune est installée sur un site où l'on retrouve aussi la borne de récupération de vêtements et tissus de Relais 81 et les récup'verre, sur le parking du COSEC.

Considérés comme dangereux, ces déchets médicaux doivent être traités spécifiquement et non en même temps que les autres déchets. Quercy Médical, a expliqué le fonctionnement de cette borne (avec des cartons spécifiques et des étiquettes à codes barre à acheter dans cet établissement, à Moissac ou à Montauban, rue Voltaire). La mairie soutient cette action.

Cette borne est particulièrement réservée aux professionnels de santé. Les particuliers peuvent continuer à les déposer à la déchetterie gratuitement.

## L'aviron a un avenir à Moissac

Le bassin du Tarn est de plus en plus prisé par les amateurs d'aviron. Ce qui a amené la municipalité à investir dans les équipements du club. Sport de loisirs avec les randonnées ou de compétitions, il s'ouvrira dans quelques temps aux grandes manifestations nationales et internationales.



Cette discipline, fort ancienne à Moissac, a véritablement décollé depuis quelques années sous l'impulsion de Michel Morato et de son équipe de bénévoles.

Second club de la ville par son ancienneté, (après le rugby) il draine, tout au long de la saison, les sportifs (une centaine de jeunes compétiteurs depuis 10 ans) comme les amateurs de sport nature (une quarantaine de Moissagais). Pour preuve, la randonnée qui a lieu chaque année en mai « Entre Tarn et

Garonne » qui attire vers le bassin du Tarn de très nombreux amateurs venus de toute la France.

Ces visiteurs, unanimement, témoignent de la qualité de l'accueil, de l'organisation sérieuse et professionnelle, de l'intérêt et de la beauté du bief moissagais, pour une partie classé « Réserve naturelle protégée ».

**Tout cela a donné, tant au président qu'aux élus, des envies de développement, dans la continuité de ce qui a été fait au port de plaisance et sur les allées bordant le Tarn, avec Moissac Plage.**

## Un club, un bassin, une hôtellerie de qualité et une ville dynamique

L'un des volets de l'action engagée est l'organisation de stages pour les équipes nationales des grands clubs qui cherchent des bassins calmes, sur lesquels ils peuvent s'entraîner sur de longues distances et dotés de tous les équipements nécessaires. A cela s'ajoute la nécessité de bénéficier, à proximité, d'établissements hôteliers proches et de qualité pour accueillir ces athlètes de haut niveau, à plus

forte raison lorsqu'il s'agit de compétitions nationales comme cela est envisagé.

**Le club d'aviron de Moissac, qui sera bientôt labellisé «Point Rando» national (il y en a 4 en France) se reconnaît bien dans ce cahier des charges et se positionne déjà, auprès de la Fédération, dans cette optique.**



Jean-Paul Nunzi et Michel Morato présentent à M. Mulot les projets d'aménagement.



## Un président très intéressé

Jean-Jacques Mulot, président national de la fédération française d'aviron était présent à Moissac, jeudi 18 juin, accompagné de Gérard Balmay, président de la ligue Midi-Pyrénées. Avec Michel Morato, ils ont rencontré le maire, Jean-Paul Nunzi et Rolland Roux, adjoint aux sports, et évoqué le développement de ce club.

M. Mulot et M. Balmay ont pu se rendre compte sur place des atouts de celui-ci et prendre connaissance des aménagements qui seront réalisés.

Les travaux seront impor-

tants, d'un montant de près de 400 000€. Des financements, à la Région, au Département et au CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) sont espérés, la ville devant assumer le restant.

Lors de cette rencontre, les locaux du Carmel ont été visités, dans la perspective de futurs accueils d'équipes sur plusieurs jours ; d'autres possibilités d'hébergement sur la ville (Moulin de Moissac, gîtes) ont été également examinées.

Des lieux qui ont séduit et intéressé M. Mulot.

## Le projet



## Les travaux

**Restructuration des locaux existants (326m<sup>2</sup>), réfection totale de la toiture, extension (+245m<sup>2</sup>) par la création d'un garage à bateaux (189m<sup>2</sup>) et d'un local de rangement (56m<sup>2</sup>), douches, sanitaires.**

**Suite à ces travaux, le hangar de rangement des bateaux passera à 562m<sup>2</sup>.**

**Démarrage mi-septembre, livraison mai 2010.**

## Un nouveau club et un nouveau champion : Thomas Delfau.



Après René Lemaître en 2002, le club d'Aviron de Moissac compte parmi ses rameurs un nouveau champion : **Thomas Delfau**.

Thomas, 17 ans, prépare un bac pro agricole à la Maison Familiale rurale d'Escatallens.

Il se destine à l'agriculture dans une GAEC familiale (céréales et fruits).

### Ses résultats :

- Meilleurs tests physiques national ergomètre et test de musculation.

- 2<sup>ème</sup> temps national en bateau.
- Régate internationale de Turin, Gand et Macon.

**Ses objectifs : une médaille aux championnats de France, les 4 et 5 juillet à Bourges et aux championnats du monde junior à Brive les 8 et 9 août 2009.**

Né dans des eaux familiales très propices (petit-fils de Michel Morato, fils de Sophie) ce solide rameur de 17 ans porte sur lui dix années de travail intense qui donnent aujourd'hui des résultats élogieux ; une heure et demi d'entraînement par jour, qu'il alterne avec sa formation au lycée.

Le 14 juin, il participait à Soustons aux championnats de zone pour être qualifié pour le championnat de France à Bourges. Arrivé second, il lui reste trois semaines pour préparer les championnats de France. Le 11 juillet il partira en stage jusqu'au 8 août pour préparer le championnat du monde (8-9 août) avec l'équipe de France à Brive-la-Gaillarde.

Thomas Delfau fait également partie des premiers scolaires inscrits dans les écoles

de sport de la ville, qui visent, justement, à développer chez les jeunes les valeurs que porte l'aviron : l'entraide, la cohésion, l'effort, le dépassement de soi, le respect des autres et de la nature...

*«Tous ceux qui sont en équipe de France sont plutôt issus de grands clubs. Des rameurs de petits clubs il y en a peu...*

*Il y a à Moissac une grande implication des parents qui aident Claire, le coach, et Michel, ce qui permet au club de fonctionner correctement».*

### Le regard du champion sur les travaux

*«Cet agrandissement va donner une bonne ouverture, pour les compétitions mais aussi pour les scolaires. Actuellement, tous les élèves (238) de 6<sup>ème</sup> de la ville de Moissac pratiquent l'aviron. Les locaux étaient exigus, et le matériel difficile à manipuler. C'est un aspect important qui nous permettra de travailler dans de meilleures conditions.*

*Moissac pourra ainsi accueillir des stages, ce qui se fait à Saint-Nicolas avec la Ligue».*

## Pass Foncier

### Une chance pour les jeunes ménages

Le conseil municipal avait adopté en 2008 le principe du «Pass Foncier» visant à faciliter l'accession à la propriété pour les jeunes ménages et à favoriser la mixité sociale.

25 familles pourront ainsi bénéficier en 2009 d'aides importantes pour faire construire leur maison, sous certaines conditions.

Patrice et Séverine Maury, jeune couple moissagais sont les premiers bénéficiaires du Pass Foncier. Une aide communale leur a été accordée lors du dernier conseil municipal.

Ils sont jeunes, ils ont deux enfants ; elle est secrétaire à Moissac et lui ambulancier à Valence-d'Agen. Ils sont actuellement locataires à La Mégère ; mais plus pour longtemps. Au printemps prochain, ils intégreront la maison dont ils ont conçu eux-mêmes les plans, avec le concours du constructeur IGC, place des Récollets.

#### Quelle démarches avez-vous menées ?

Nous avons, sur les conseils de Marie Cavalié, adjointe au maire, contacté une agence immobilière pour l'acquisition du terrain, rencontré un constructeur, et nous avons engagé la procédure.

Cinq mois d'instruction ont été nécessaires depuis notre demande, et plusieurs rencontres avec les partenaires : banque

(Crédit Foncier), C.I.L.82 (Comité Interprofessionnel du Logement), services de la mairie (urbanisme, environnement).

#### Quel type de maison avez-vous choisi ?

Une maison moderne de 110 m<sup>2</sup> (garage et terrasse compris), avec 3 chambres. Elle nous coûte 120 000€. Le terrain vaut 40 000€, mais nous ne le paierons qu'en fin de crédit, après la maison. En attendant c'est le C.I.L.82\* qui se substituera à nous pour son achat.

Nous avons bénéficié d'un taux à 0% sur la moitié du crédit maison (qui peut être cumulé avec celui accordé pour les économies d'énergie, d'une T.V.A. à 5,5% sur les travaux et d'une subvention de la mairie de 4 000€ (pour un ménage de 4 personnes). Elle est fixée à 3 000€ pour un ménage composé de 3 personnes ou moins.

De plus nous avons opté, comme le spécifient les conditions d'attribution, pour des équipements électriques économes en

énergie, ce qui réduira de façon importante la facture d'électricité, la maison étant par ailleurs isolée avec des matériaux très performants.

Jamais nous n'aurions pu devenir propriétaires sans ces aides !



#### Renseignements :

- Mairie service Urbanisme 05 63 04 63 63  
Mélanie Gautreau
- Marie Cavalié, adjointe à l'Urbanisme  
m.cavalié@moissac.fr

## Observatoire du logement



Les concertations se poursuivent dans le cadre de l'observatoire du logement.

Un travail est réalisé actuellement par les élus du secteur social et le personnel du C.C.A.S. concernant les logements insalubres. Un partenariat est engagé avec la D.D.A.S.S. (étude sur l'insalubrité et sur la décence du logement).

Une procédure de traitement de ces logements sera mise en place par la municipalité. Des réunions avec les professionnels de l'immobilier et du logement social, privé et PACT-ARIM suivront. Par ailleurs un recensement est en cours concernant les logements en location et en vente.

## L'aspect environnemental

Le Pass Foncier est soumis à un certain nombre de critères d'orientation, dont celui de logements économes en énergie. Ces prescriptions relèvent bien souvent du bon sens : orientation de la maison, volets pour limiter les déperditions de chaleur en hiver, isolation (si possible extérieure), protection d'été (casquette solaire, végétalisation) de la maison en cas d'orientation au sud, récupération des eaux de pluie.

Les personnes souhaitant bénéficier du Pass Foncier sont également orientées vers le conseiller de l'espace info énergie du 82 et le Centre Interprofessionnel du Logement (1% logement) de Montauban.

## Locations

### Projet de 16 logements individuels groupés à Malengane



Un projet de 16 logements individuels situés chemin de Malengane va voir le jour. Lors de la dernière séance du conseil municipal, le soutien de la ville à ce projet a été voté. Il se traduit par :

- l'exonération de la taxe locale d'équipement (valeur 5762€) approuvée par le conseil municipal en juillet 2008,
- le versement d'une subvention exceptionnelle de 12 900€,
- une garantie d'emprunt à hauteur de 50%.

De son côté, le conseil général s'est engagé à verser une subvention de 3 810€ par logement dans une limite de 10 logements. Une garantie d'emprunt à hauteur de 50% est également accordée.

#### Quels types de logements ?

Ces logements H.L.M. comporteront :  
8 T3 ; 6 T4 ; 2 T5.



Le maître d'ouvrage de ce projet social s'engage dans une démarche environnementale, avec un niveau de «performance énergétique globale» supérieur à l'exigence réglementaire afin d'obtenir le label «Très Haute Performance Energétique».

Eléments intéressants : orientation au sud, panneaux solaires, chauffage au gaz.

## Pass Foncier

### Un second dossier accepté

Un second dossier de Pass Foncier a été accepté par le conseil municipal lors de sa séance du 25 juin. Il concerne la construction d'une maison dans le lotissement de «Belle Ile» par Mme Sandrine Brisset.

Le ménage est constitué de deux personnes, Mme Brisset est salariée à Moissac. Le projet de construction offre les caractéristiques techniques principales permettant d'envisager des économies d'énergie :

**Eau** : installation d'économiseurs d'eau sur les robinets et douche,

**Chauffage** : poêle bois, ventilation double flux

**Isolation** : une grande réflexion est faite dans ce domaine, avec, comme type d'isolant la laine de chanvre.

Comme pour le premier dossier, la vente du terrain par la mairie passera par une vente à la SAS Foncier d'Occitanie qui agit pour le compte du C.I.L. 82 (paiement du terrain par l'acquéreur en fin de crédit maison). ; et une subvention sera versée.

## Les 80 ans de l'école Louis Gardes à Saint-Benoît



L'école Louis Gardes à Saint-Benoît fêtera ses 80 ans le dimanche 5 juillet prochain. Bâptisée du nom du chantré occitan, cette école est bilingue et très dynamique. Cet anniversaire sera marqué par de nombreuses animations, expositions et reconstitutions. Un ouvrage a été édité à cette occasion. Le livre souvenir sera disponible sur place à l'école le jour de la fête (20€) et ensuite à la librairie Bouvard à Moissac.

### Programme

• **à 10h00** : ouverture des festivités, visite de l'école. Puis, dans une classe reconstituée, une dictée à l'ancienne attendra les plus téméraires, avec remise d'un diplôme. Parallèlement, vous pourrez vous replonger dans votre enfance en participant aux jeux d'autrefois (tricotin, osselets, billes, scoubidou, marelle etc...)

• **vers 12h00** : discours officiels suivis d'un apéritif. Un repas vous est proposé sur réservation. En après-midi : reprise des activités.

**A 18h00** : clôture de la journée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie au 06.76.12.81.

## «Désherbage» à la bibliothèque

L'expression peut vous surprendre et pourtant c'est celle usitée en pareil cas... la bibliothèque subira durant le mois de juillet un grand nettoyage de ses rayons et de ses réserves : livres jaunés, abîmés, obsolètes, documents périmés... bref, tout ce qui l'encombre inutilement et freine le rangement et l'acquisition des livres et dossiers sera supprimé.

**L'équipe de la bibliothèque municipale est chargée de faire ce tri qui prendra près d'un mois, ce qui occasionnera la fermeture des locaux au public du 7 juillet au 25 juillet.**

La bibliothèque sera également fermée du 4 au 22 août (congés).

Par contre, durant le mois de juillet la bibliothèque «hors le murs» prendra place à Moissac Plage ; un point lecture sera ouvert pour mettre à disposition des ouvrages. Par ailleurs, des soirées contes et lectures sont prévues vendredi 17 et 31 juillet (voir le programme de Moissac Plage et sur place).



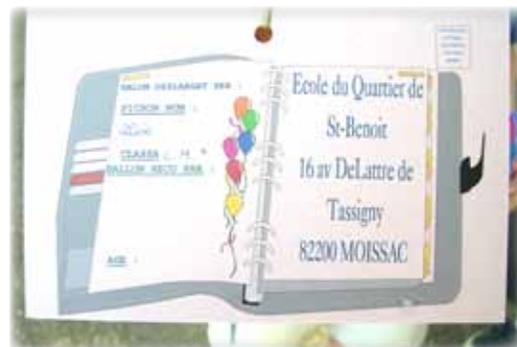
## La semaine des 4 jours sera reconduite

En fin d'année scolaire 2007/2008, la municipalité avait fait connaître au niveau départemental et municipal sa position défavorable face à la mise en place de la semaine des 4 jours. Les élus de Moissac ont réaffirmé, lors des derniers conseils d'école et auprès des parents d'élèves, leur préférence d'un temps scolaire sur neuf demi-journées.

Mais, comme la municipalité s'y était engagée l'an dernier, consciente que les parents avaient leur avis sur la question, elle a invité ces derniers à faire connaître leur sentiment sur l'aménagement du temps scolaire pour la prochaine rentrée.

Pour ce faire, les associations de parents d'élèves ont décidé de diffuser un questionnaire.

Compte tenu du souhait de la majorité des parents d'élèves de maintenir la semaine des 4 jours, les élus de Moissac ont décidé d'entériner cette décision.



## le C.C.A.S. au plus près des citoyens



En juin a eu lieu l'instance locale de coordination gérontologique, à la mairie en présence de tous les partenaires sociaux. Cette réunion annuelle permet de dresser un bilan des actions menées et d'orienter les décisions.

Pour rappel, les chiffres de la population de plus de 60 ans, importante à Moissac : France : 21% ; région : 24% ; département : 24% ; commune de Moissac : 28%.

### Service de maintien à domicile

On note en 2008 une baisse de l'activité générale : 111 829,25 au lieu de 113 437,50 heures ; baisse due en partie à des décès.

Les heures se répartissent autour de 330 bénéficiaires en moyenne (+8%) pour le service prestataire et 133 pour le service mandataire (-5%).

### Aide aux Personnes Agées (APA)

En légère augmentation avec 39 059 heures (service prestataire) et 33 458,50 heures (service mandataire).

### Portage des repas

En augmentation régulière : de 12 637 repas en 2005, sont passés à 16 668 en 2008. L'intervention se fait sur les communes de Boudou, Lizac, Montesquieu et Durfort Lacapelette. Le tarif des repas vendus sur ces communes est de 9,45€ contre 7€ sur Moissac.

### Aides au transport

En augmentation aussi : de 27 bénéficiaires en 2006 (117 bons à 3,50€) elle est passée à 70 bénéficiaires en 2008 (529 bons à 3,50€). En 2007, le C.C.A.S. avait remboursé 904,50€ aux sociétés de taxi contre 974,50€ en 2008.

La plupart des utilisateurs de ces tickets se situe dans la tranche de revenus donnant droit aux tickets à 3,50€ (ou ont plus de 80 ans).

### Plan canicule

Il est annoncé encore cette année des périodes de canicule. Le plan niveau 1 a été mis en place depuis le 1er juin et jusqu'au 30 août (veille saisonnière).

Les autres niveaux seront déclenchés en cas de besoin. Le C.C.A.S. a recensé les personnes âgées et handicapées qui en ont fait la demande sur un registre régulièrement mis à jour et communiqué au préfet. Les lieux collectifs climatisés sur la commune sont identifiés et des messages de recommandation au public et aux services sont passés.

Pensez à être vigilant pour vous-même et pour toute personne fragilisée habitant près de chez vous.

## État civil

### Naissances

Hina Martin De Consuegra (25/03/2009), Lisa Martin De Consuegra (25/03/2009), Allan Maux (25/03/2009), Chloé Pinot (27/03/09), Sacha Vergely-Mallet (27/03/09), Cerise Monfiquet (28/03/09), Chloé Monfiquet (28/03/09), Clara Cousteils (31/03/09), Paul Edmond (02/04/09), Gabriel Fichet (10/04/2009), Lény Albrespy (15/04/2009), Safia Fallouk (20/04/2009), Kamilia Ibrahimi (22/04/2009), Victor-Gabriel Catry (23/04/2009), Alexandru Munteanu Boulanger (23/04/2009), Léana Lacaze (23/04/2009), Mehdi Driouch (24/04/2009), Kylian Talon (01/05/2009), Annas Touriri (04/05/2009), Ilona Drabik-Dallier (06/05/2009), Manon Desmet (06/05/2009), Sarah Cramet (07/05/2009), Moses Afata (08/05/2009), Wassim Fallouk (13/05/2009), Emilie Lugardon (14/05/2009), Mariana Teixeira Gomes-Carvalho (22/05/2009), Louna Diaz (23/05/2009), Antonin Calvet (24/05/2009), Louis Lagravie (27/05/2009), Wiseme Chaouaou (28/05/2009), Alizé Bichet (28/05/2009), Fanny Brignol (03/06/2009), Camille Marques (07/06/09), Garance Kraemer (09/06/09), Yahia Belkaidi (09/06/09), Lucas Delattre (10/06/09), Paul Bezebosco-Cody (11/06/09), Lisa Lannes-Menez (11/06/09), Mata Mititai-Ogern (16/06/09), Léna Vinçon (18/06/09), Maxime Amblot (18/06/09), Lucas Longueville (19/06/09).

### Mariages

Karim Mirnes et Angélique Cudis (09/05/2009)

### Décès

Yvonne Duilhé veuve Terrènes (23/03/09), Olivia Goul veuve Passaga (28/03/09), Odette Vitaux veuve Lalanne (30/03/09), Louise Lamalathie veuve Labat (01/04/09), Alice Tournier (01/04/09), Charlotte Olive veuve Galissaire (04/04/09), Emilien Routhe (06/04/09), Henry Philippet époux Nunes Da Fonseca (05/04/09), Jérémie Amsellem (05/04/09), Pierre Martinet époux Rivière (06/04/09), Juliette Merle épouse Calcat (07/04/09), Juan Sole-Ballester époux Tramuzzi (08/04/09), Simonne Gamel veuve Fabre (11/04/09), Jeannine Vattone veuve Weugue (16/04/09), Emile Larroque époux Mora (19/04/06), Raymond Boddin (19/04/2009), Gérard Politi (19/04/2009), Andrée Hoffmann Épouse Roux (24/04/2009), Antoine Rouest (26/04/2009), Louise Mambert Épouse Tranier (26/04/2009), Marcelle Raully veuve Rege (27/04/2009), René Lepage (28/04/2009), Augusta Desseaux veuve Franceries (03/05/2009), Maria Vidal (06/05/2009), Francine Sciuto veuve Chitti (06/05/2009), José Dias veuf Déolinda (09/05/2009), Albert Roques (21/05/2009), Frieda Casper veuve Terrieux (23/05/2009), Marcel Trabarel (25/05/2009), Guy Rodriguez (26/05/2009), Marie Chaule veuve Rivière (30/05/2009), Chantal Souriac veuve Veysset (01/06/2009), Herminia Marin épouse Plantade (01/06/2009), Jean Moustant époux Armande Lagnès (04/06/2009), Célestin Poulou époux Lucie Damaggio (06/06/2009), François Dutech (08/06/09), Laurent Delbès (08/06/09), Gilbert Vélo (08/06/09), Manuel Torroella époux Marie Duprat (11/06/09), Fernande Lacroix veuve Cournou (12/06/09), Anne-Marie Périé épouse Raully (12/06/09), Liliane Montagnac épouse Cormon (12/06/09), Marceau Lamouroux époux Marchiori (16/06/09), Homère Piriou veuf Mallet (16/06/09).

# l'expression des élus

## Majorité

### Lutter contre la délinquance à Moissac, mission première de l'Etat

Régulièrement – et d'autant plus durant les périodes pré-électorales – les faits divers concernant les voitures qui flambent font renaître ce que l'on appelle « le sentiment d'insécurité » dans les populations. La ville de Moissac, qui n'est pas pire que les autres dans ce domaine, a mis en place un certain nombre d'actions et d'équipements destinés à maintenir la tranquillité dans la ville. Nous réaffirmons que l'Etat a la pleine responsabilité de la sécurité sur le territoire. Ce que nous avons rappelé à différentes reprises lors de nombreux courriers adressés au préfet.

#### Que faire à Moissac ?

La situation n'est pas celle que certains décrivent complaisamment. La municipalité ne tolérera pas certains comportements et agressions. La loi s'impose à tous.

La police municipale compte sept agents et trois administratifs, qui interviennent à la sortie des écoles, en centre ville comme en périphérie, au moment des marchés ou des manifestations sportives et culturelles, pour répondre aux problèmes de voisinage, de salubrité ou de stationnement. C'est un effort exceptionnel de notre ville que peu d'autres villes ont fait.

La mise en place de caméras de surveillance, le renforcement des rondes de gendarmerie, la présence de la police municipale, concourent à assurer la tranquillité sur le territoire communal. Mais cela ne suffit pas.

Moissac ne doit pas devenir le terrain de jeu des petits ou gros trafiquants. Il faut intervenir chaque fois que nécessaire, susciter les enquêtes, vérifier les situations de certains de nos résidents... et en tirer les conclusions judiciaires et administratives. C'est le fait régalien de l'Etat.

Pour notre part des actions de prévention sont menées comme :

- multiplier les animations, telle Moissac Plage,
- responsabiliser les familles, la tutelle aux prestations sociales est une mesure éducative, et non une sanction,
- favoriser la mixité sociale dans l'habitat : Pass Foncier,
- aider les jeunes, à trouver le chemin de l'emploi,
- protéger les plus faibles, et traiter la violence intra-familiale avec les associations.

Chaque citoyen doit se sentir concerné par la sécurité à Moissac, faire appel aux services d'Etat qui ont compétence pour régler la plupart de ces problèmes. La police municipale est aussi à la disposition de nos concitoyens.



## Opposition

### Nos préoccupations

L'UMP départementale a tranché le débat qui divise l'opposition et a élu Guy Roquefort délégué cantonal pour cette formation.

Une vague de délits s'est récemment abattue sur Moissac.

Que font la majorité et nos anciens colistiers qui la soutiennent ? Les élections européennes ont révélé l'intérêt de nos compatriotes pour l'écologie. Ce sujet dépasse largement les clivages politiques et c'est pour nous l'occasion de rappeler que notre campagne avait mis au devant de nos préoccupations l'Agenda 21 désormais appelé Plan Action Climat. Nous attendons donc de la majorité municipale des actes concrets car, à ce jour, Moissac est surtout Vert par le défaut d'entretien de ses routes, fossés et talus.

Enfin Moissac crève littéralement d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui dépend d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) particulièrement pénalisant. Nous demandons que se fasse rapidement une révision partielle du PPRI sur le projet de restructuration des quartiers de Moissac entraînant automatiquement la révision partielle du PLU. Il en va de notre développement.

Colette Rollet et Guy Roquefort

### L'insécurité est à l'ordre du jour des habitants

Rien aux derniers ordres du jour du Conseil municipal sur l'insécurité à Moissac. Ce n'est pas de bon goût, c'est « agir contre Moissac que d'en parler » dit un adjoint au Maire. Même le dernier budget soutenu par une majorité budgétaire où l'on compte d'anciens membres d'une liste élue sous les couleurs de l'opposition, ne finance aucune avancée en la matière. Seulement c'est à l'ordre du jour de la population et ce de manière quotidienne. Il convient en ce qui me concerne, conformément à la volonté des moissagais qui m'ont élu pour cela, de dénoncer cet état de fait, de rappeler constamment la réalité des cambriolages de commerçants, d'agriculteurs, de retraités sans que la municipalité réagisse. Contrairement à cette majorité budgétaire qui utilise l'argent public à d'autres fins, je suis solidaire de tous ceux qui dénoncent l'impuissance de la majorité actuelle à faire échec à cette vague de criminalité. Il faut que le Maire nous entende et cesse de gérer Moissac comme un unique prospectus touristique : Il y a des gens qui vivent dans la carte postale.

Les Solutions municipales existent. Là, tout de suite, fortes et réactives. Le soutien à la gendarmerie qu'il faut féliciter et encourager doit se traduire par des décisions politiques et budgétaires autrement plus ambitieuses que celles quasi inexistantes de la majorité et de son « opposition intégrée ».

Constituer enfin à Moissac le Conseil des familles, pourtant prévu par la loi, pour les délinquants mineurs pouvant aller jusqu'à la mise sous tutelle des allocations familiales, doubler de nouveau la police municipale, comme je l'avais demandé dès 2001 (cela avait à l'époque été déclaré irréalisable puis finalement réalisé par le Maire sous la pression de notre électorat) et enfin l'armer, créer un service municipal d'aide aux victimes pour les soutenir moralement et judiciairement, développer la vidéo surveillance. Bref changer l'état d'esprit municipal et les priorités budgétaires face aux voyous.

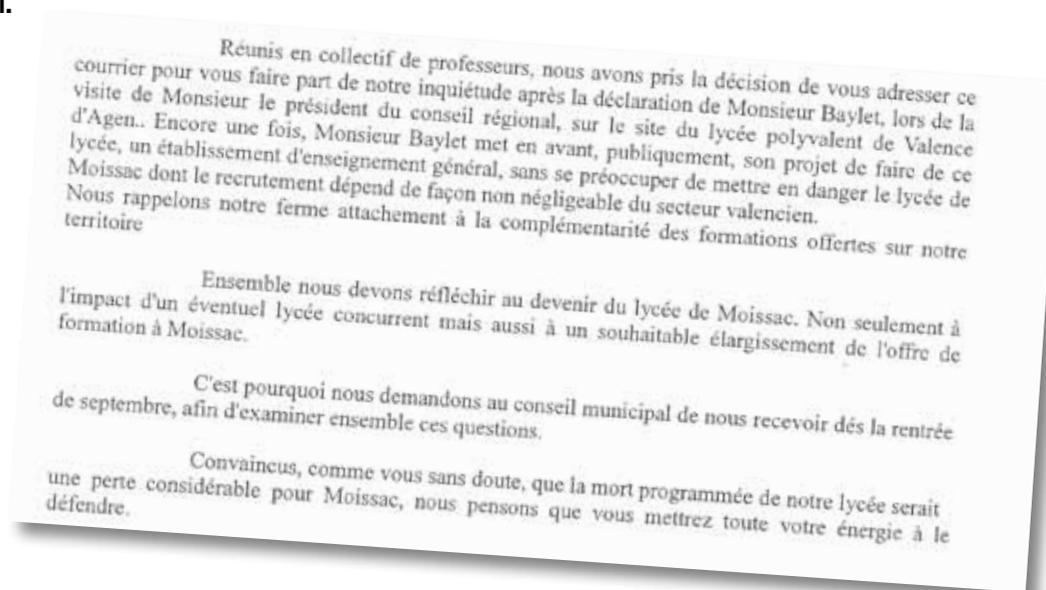
Patrice Charles,  
conseiller municipal de l'Opposition, la vraie.

## Vœu du conseil municipal sur l'avenir du lycée de Moissac

Lors du conseil municipal du 25 juin dernier, une question « diverse » concernait un vœu préparé par la Majorité sur l'avenir du lycée de Moissac.

La semaine précédente, une délégation de professeurs avait rencontré le maire, Jean-Paul Nunzi, pour lui faire part de l'inquiétude grandissante des enseignants et des parents d'élèves, et demandant à être reçus par le conseil municipal.

Ce vœu a été voté à l'unanimité moins une voix par le conseil municipal ; il sera envoyé au recteur d'académie et au président du conseil régional.



Le maire a reçu un collectif de professeurs qui lui a remis la lettre suivante.

### Vœu du conseil municipal

Inquiets des articles, déclarations diverses sur la création des sections d'enseignement général au lycée de Valence d'Agen, le Conseil municipal souhaite que d'une part le Président du Conseil Régional, d'autre part le Recteur d'Académie, reçoivent une délégation composée d'élus de Moissac, de professeurs et de parents d'élèves du Lycée de Moissac afin de leur faire part de leur inquiétude sur l'avenir du Lycée.

En effet, à la rentrée scolaire 2008/2009, il y avait 5 classes de seconde avec 149 élèves inscrits (35 étaient originaires de Valence et 20 de Lauzerte). Pour la rentrée 2009/2010, seules 4 classes de seconde sont envisagées à ce jour par le Rectorat.

Il n'y a pas de place aujourd'hui dans le secteur géographique pour trois établissements d'enseignement général à Castelsarrasin, à Moissac et à Valence d'Agen. Engager des millions d'euros pour créer cette structure à Valence d'Agen et fermer Moissac serait un gaspillage inouï d'argent public (17 millions d'euros seraient engagés sur Valence) et témoignerait d'un mépris pour la population du bassin de vie de Moissac.

Le Président du Conseil Régional et le Recteur avaient affirmé à la rentrée scolaire dernière que le lycée de Valence ne proposerait dans l'avenir que des filières technologiques.

Nous pensons qu'il est temps d'éclaircir une fois pour toute avec les autorités administratives la situation et d'obtenir l'assurance définitive de la Région et du Rectorat que le Lycée Jean Baylet de Valence d'Agen restera un pôle technologique et ne deviendra pas un lycée d'enseignement général.

Nous exprimons notre souhait qu'une rencontre ait lieu entre les trois lycées de Castelsarrasin, Moissac et Valence avec les autorités rectorales et régionales afin d'étudier les complémentarités entre les trois établissements.

Par exemple, nous rappelons notre souhait de voir créées des filières supplémentaires à Moissac. Une partie de nos élèves quittent le Lycée pour suivre des séries technologiques ailleurs.

Pourquoi ne pas implanter une série ST2S, attractive et non présente sur le bassin suivie d'une classe préparatoire aux concours paramédicaux. La filière Science de l'ingénieur peut trouver un prolongement après le baccalauréat avec un BTS Assistance Technique d'Ingénieur. Enfin un BTS Animation et Gestion Touristique Locales donnerait un débouché aux élèves du bassin Moissac-Castelsarrasin en s'inscrivant dans l'environnement économique de ce bassin de vie.

Le lycée fait partie du paysage et de l'histoire de notre ville. Il n'est pas admissible de le perdre mais le risque est là.

Nous nous mobilisons élus, personnels, parents d'élèves et citoyens dans un collectif de défense et de promotion de notre lycée.

Nous demandons à Monsieur le Recteur d'une part et à Monsieur le Président du Conseil Régional d'autre part de recevoir dans les semaines qui viennent une délégation de ce collectif.